



AUTO-RÉÉDUCATION APRÈS L'AVC ET PROGRESSER DANS TOUTES LES ACTIVITES QUOTIDIENNES

Auto-rééducation : qu'est ce que c'est ?

- ◆ Des exercices de rééducation ciblés sur **des objectifs précis** et recommandés par un professionnel : kinésithérapeute, ergothérapeute, orthophoniste, ... \
- ◆ Des exercices compris, maitrisés, réalisés en sécurité chez soi.
- Des exercices effectués par le patient de façon régulière en dehors du programme de rééducation prescrit pour atteindre une quantité suffisante de répétitions et optimiser la progression.

Auto-rééducation : pour qui ?

- Pour tous les patients qui décident à tous moments après leur AVC d'augmenter leur temps de rééducation en dehors des séances réalisées à l'hôpital ou en libéral.
- ◆ Pour tous les patients qui souhaitent s'entrainer au moyen d'exercices simples, sécurisés et adaptés à leurs capacités.

Auto-rééducation : pour quoi faire ?

Améliorer ou maintenir les performances motrices et fonctionnelles, en étant accompagné par un rééducateur référent : kinésithérapeute, orthophoniste, ergothérapeute....

- ♦ Votre élocution
- ◆ Votre mobilité: se lever, s'assoir, se retourner
- ♦ Votre équilibre
- ◆ Votre marche: marcher plus, marcher mieux, marcher plus vite
- ◆ Votre dextérité: manipulation d'objets, coordination des gestes
- ♦ Vos activités journalières

Mieux gérer votre énergie, en étant attentif à votre fatigue.

Poursuivre votre rééducation en toute autonomie.

Témoigner de vos progrès : tenir un registre de votre programme d'auto-rééducation.

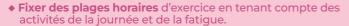


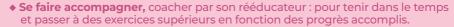


S'ORGANISER POUR RÉUSSIR À S'ENGAGER DANS UNE PRATIQUE RÉGULIÈRE ET AMÉLIORER SA QUALITÉ DE VIE

Auto-rééducation : comment faire ?

- Poursuivre chez vous étirements, renforcements ciblés, mouvements répétés, exercices choisis et appris en fonction de vos objectifs
- Être attentif à d'éventuelles douleurs et les gérer selon les conseils de vos professionnels
- S'engager à pratiquer régulièrement en respectant des pauses régulières et une bonne hydratation
- Organiser un espace propice à la répétition de ces exercices, seul ou avec votre aidant





Auto-rééducation : c'est aussi ...

- ♦ **Utiliser votre membre atteint au maximum** pour des tâches simples au quotidien
- ◆ Marcher ...: seul/ seule, ensemble, à deux : avec un professionnel, un proche aidant, ou rejoindre un groupe de marche.
- ◆ Ajouter du ré entrainement à l'effort, de l'exercice physique voire la reprise d'un sport (cf fiche « Sport, exercice physique et AVC »).

Pour choisir des exercices avec votre rééducateur :



- ◆ Livret d'auto-rééducation pour les personnes hémiplégiques. Fondation Garches.
- ◆ Contrat d'auto -rééducation guidée dans la parésie spastique. Pr JM Gracies.
- ◆ Livret d'informations et programme d'exercices dans les suites d'un AVC. Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes, France AVC.





France AVC IdF

Association d'aide aux personnes victimes d'AVC

Aidez-nous et soutenez nos actions par votre adhésion et vos dons:
https://franceavc-idf.fr. france-avc.idf@wanadoo.fr. 07 87 07 40 69

